

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire Utopia 56

Jeudi 21 Septembre 2023

Le jeudi 21 septembre à 18h30 s'est réunie en visioconférence l'assemblée générale extraordinaire, puis ordinaire de notre association Utopia 56. Les votes se déroulent en ligne. Chaque adhérent·e se connecte à son compte personnel adhérent pour pouvoir voter.

L'assemblée générale est animée par Chrystel Chatoux, responsable admin finances, et Loan Chau, co-présidente, et le procès-verbal est rédigé par Fanny Haddad, co-présidente de l'association.

Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire à 18h30

Nous commençons par proposer des changements dans les statuts. Ces propositions avaient été envoyées en amont de l'assemblée générale pour en donner connaissance et lecture aux adhérent·es. Dans le détail, les propositions de modifications sont les suivantes :

- Article 1 "Nom, durée, siège social" : modification de l'adresse du siège social à Lorient (Maison des Associations, rue du Bois-du-Chateau, 56100 Lorient).
- Article 5 "Conseil d'administration" : ajout de la possibilité d'avoir 2 membres du CA qui ne sont pas des membres actifs de l'association + adhésion demandée aux membres du CA.

Nous procédons au vote depuis l'espace adhérent du site internet d'Utopia 56 :

Approuvez-vous les modifications proposées à l'article 1 des statuts ?

NSPP : 1
Non : 0
Oui : 57

Approuvez-vous les modifications proposées à l'article 5 des statuts ?

NSPP : 2
Non : 1
Oui : 55

Ce vote n'appelle pas à de débats ou questions, mais des difficultés de connexion à leur compte adhérent pour voter par certains participants à l'AG entraîne un premier vote d'une durée de trente minutes.

Les deux modifications proposées aux statuts sont adoptées.

Fin de l'assemblée générale extraordinaire à 19h10

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire à 19h10

Validation du procès-verbal de l'assemblée générale 2022

Le PV de l'AG 2022 avait été envoyé en amont de l'assemblée générale pour en donner connaissance aux adhérent-es. Il n'en est donc pas donné lecture et il est procédé directement au vote.

Nous procédons au vote :

Validez-vous le PV de l'assemblée générale 2022 ?

NSPP : 12

Non : 0

Oui : 44

Le PV de l'assemblée générale 2022 est validé.

Présentation du rapport moral 2022-2023

Introduction

Présentation par Loan Chau, co-présidente d'Utopia 56

“La preuve par l'Ukraine”

En 2022, malgré les efforts de la France pour accueillir dignement les réfugiés ukrainiens suite au conflit en Ukraine, l'association Utopia 56 a constaté de nombreuses lacunes de la part de l'État dans l'accueil des personnes exilées non ukrainiennes. Cela inclut un manque d'hébergement d'urgence, des problèmes dans le premier accueil, et l'absence de solutions de mise à l'abri.

La réponse d'Utopia 56

Utopia 56 a répondu à ces carences en offrant un accompagnement administratif et juridique, de l'information sur les droits, ainsi que des distributions de tentes, couvertures, vêtements et produits d'hygiène. De plus, l'association a assuré des mises à l'abri d'urgence, que ce soit par le biais d'hébergements solidaires ou de maisons d'accueil. En 2022, plus de 30 000 personnes ont bénéficié de ces actions.

La structuration de l'Association

Depuis 2020, Utopia 56 s'est engagée dans un projet visant à renforcer et structurer ses actions. Cela inclut l'augmentation du nombre de postes salariés, l'acquisition de matériel de meilleure qualité et en plus grande quantité, ainsi que des changements dans les infrastructures pour mieux accueillir les bénévoles.

Les nouvelles missions dans les Haut-de-France

L'association a également étendu ses projets, notamment avec l'ouverture en avril 2022 de la maison Grand Nord, un lieu de répit pour les mineurs isolés bloqués à Calais et Grande-Synthe, et le renforcement des maraudes sur le littoral Nord, toujours dans l'optique de soutenir les missions existantes.

L'accompagnement interne

Utopia 56 accorde une grande importance à la structuration interne de l'association, en renforçant le soutien aux salariés et en veillant au bien-être de ses membres. Des dispositifs tels que des temps d'échange individuels et collectifs, des consultations avec des psychologues rémunérées par l'association, ainsi qu'un soutien psychologique individuel par téléphone ont été mis en place en 2022 pour permettre aux salariés de prendre du recul et d'analyser leur pratique.

Remerciements aux bénévoles, volontaires en service civique, salarié·es, hébergeur·ses avec un remerciement particulier à Olivier, psychanalyste qui a eu l'idée géniale de proposer un soutien psychologique original à nos salarié·es et un énorme remerciement pour tout le travail accompli par Chrystel, co-présidente pendant 2 ans qui laisse sa place à Fanny.

Puis, chaque responsable d'antenne et de maison présente le bilan d'activité de sa zone pour 2022/23.

Calais

Présentation par Francesca Morassut, coordinatrice Utopia 56 Calais

Axes principaux de travail depuis 2015 :

- pont entre exilés et droit commun
- réponse d'urgence aux défaillances institutionnelles grâce à la présence sur le terrain 24h24 7j/7
- dénonciation violations droits humains et violences policières

Missions :

- gestion d'une ligne téléphonique d'urgence: mise à l'abri, distribution de matériel, assistance pour appeler les secours pour situations de détresse en mer et manche
- maraude d'information et sensibilisation risques liés au passage
- assistances aux groupes suite naufrage/try ratés
- participation hors terrain (dans l'entrepôt logistique)

Point Bénévoles et maisons situation calais aujourd'hui

- nb de personnes
- nationalités
- 45 000 traversées en 2022, échec de la militarisation de la frontière et augmentation prise de risque (temps des traversées)
- nb lieux de vie informels et expulsions quasi-quotidiennes

- harcèlement policier, manque d'accès à l'eau, logement, etc.

Projets 2022/2023 :

- bureau à la MER : amélioration conditions de travail + proximité interasso
- bureau partagé avec Auberge à l'entrepôt : proximité avec les équipes bénévoles
- à partir de l'été 2022: 3 salariés avec chacun.e une spécialisation --> amélioration bien-être équipes de coordination, mineure charge de travail et meilleure répartition des tâches
- travail de réorientation antenne de Calais : adaptation aux besoins du terrain, plus axés littoral
- projet interasso chargée protection de l'enfance nord, attention au sujet MIA, force interasso

Grande-Synthe

Présentation par Amélie Moyart, coordinatrice Utopia 56 Grande-Synthe

Amélie présente les missions sur le camp (maraude de prévention et d'informations, distribution d'urgences, lien avec MNA) et les missions d'urgence avec un téléphone joignable 24h/24 (réorientation vers les autres assos, aide accès aux soins, mise à l'abri familles, personnes vulnérables, MNA (réseau hébergeurs solidaires), urgences : blessés, problème sur le camp...).

Les nuits de passage, les équipes sont sollicitées par appel par des groupes violentés /empêchés par la police, en échec de tentative avec des personnes mouillées, en appel de détresse en mer pour faire le lien avec les gardes-côtes.

Mission Maraude littoral

Présentation par Thomas Chambon, chargé de mission littoral Calais et Grande-Synthe

La maraude littoral est une mission depuis 2 ans entre Calais et Grande-Synthe. Les équipes de bénévoles y sont mélangées pour intervenir de Dunkerque jusqu'au sud de Boulogne-sur-Mer, sur les deux départements.

La mission consiste à parcourir les plages pour trouver les personnes qui sont sur les plages en détresse, violentées, mouillées, gazées. Une autre partie de la mission consiste à rapporter ce qu'il se passe afin de nourrir le plaidoyer.

Une attention est également portée à ce qu'il se passe en mer, ainsi que quand les gens sont ramenés à terre. Une fois qu'on s'assure que toutes les personnes secourues vont bien, on sollicite l'aide de l'Etat, mais avec des refus systématiques. Alors des tentes sont distribuées ainsi que d'autre matériel.

Depuis deux ans, on assiste à la militarisation de la frontière, ce qui entraîne des départs de plus en plus loin, par exemple au sud de Touquet, et donc des traversées plus longues et plus dangereuses.

Lille

Présentation par Anna Fraisse, coordinatrice Utopia 56 Lille.

On travaille principalement dans l'accompagnement des mineurs isolés en recours à Lille, donc les mineurs qui n'ont pas été reconnus comme tel. On fonctionne grâce à une trentaine de bénévoles, stagiaires et salariés, qui font marcher l'antenne 24h/24 via un téléphone d'urgence, la MAB, avec toutes les missions annexes : collectes, tri de dons, sensibilisation, communication.

On fait 2 maraudes par semaine : une sur le campement mineurs, et une sur un campement de majeurs isolés, principalement en demande d'asile. On gère aussi un réseau d'hébergeur.ses solidaires (+ de 100 sur le fichier, mais en vrai une dizaine de jeunes en HS pour le moment), ce qui inclut aussi d'autres missions bénévoles de sensibilisation, de brief téléphonique des futures hs, et de suivi des hébergements.

A Lille, on a la chance de travailler avec une autre asso, le CDLR, qui gère la majorité des démarches liées au recours et à l'école, donc ça nous enlève cette charge-là. Nos missions et notre suivi des jeunes consiste surtout à orienter vers les autres assos, briefer les nouveaux et les installer en tentes, les conduire vers les hébergements solidaires, la mise en place d'activités diverses pour occuper les jeunes, et le suivi général de leur situation (avancées du recours, orientation vers des services psy, soutien moral, réponse à leurs demandes...). La grosse problématique à Lille, c'est le nombre de mineurs qui sont remis à la rue. En ce moment, on accompagne environ 90 jeunes.

Depuis janvier 2023, on a rencontré 231 jeunes, dont 50 rien que depuis le mois d'août. Depuis quelques semaines, on assiste à des refus de prise en charge des mineurs en amont de l'évaluation car les foyers sont pleins. Ça nous a amené à installer les tentes dans un campement depuis maintenant plus d'un an, qui a maintenant beaucoup grossi, avec entre 40 et 50 jeunes qui dorment là-bas, tous mineurs en recours. Cela implique une grosse gestion de notre part. Cette situation nous a conduit à remettre en place le pôle plaidoyer, avec une équipe de bénévoles très motivés ! On a pris contact avec de nombreux élus (députés LFI, PC, élus départementaux, municipaux), on a également fait pas mal de recherche notamment grâce à deux stagiaires détachées sur des missions de plaidoyer : on a recensé plusieurs initiatives locales institutionnelles permettant l'hébergement des mineurs en recours le temps de la procédure, afin de les présenter lors de nos rencontres avec les élus. Du fait de l'absence de réponses des institutions suite à nos sollicitations, le pôle plaidoyer s'est lancé dans l'organisation d'une conférence de presse, gros projet pour notre antenne, qui aura lieu la semaine prochaine, pour demander une mise à l'abri des mineurs du campement.

Présentation par Marine Mahévo, coordinatrice Maison Grand-Nord

Marine rappelle le projet de la maison, ouverte en 2022 et pensée comme un temps de répit pour les jeunes de Grande-Synthe et de Calais, ainsi que quelques jeunes du campement de Lille pour se reposer 3 nuits.

40 jeunes en recours ont ainsi été accueillis, 30 jeunes de Calais et Grande-Synthe ont passé environ 4 nuits et 70 jeunes du campement de Lille y sont passés.

Certains des jeunes accueillis avaient eu des contacts avec l'ASE, avant de tenter la traversée sur Calais et Grande-Synthe.

Après un an et demi, l'organisation est bonne, avec des plannings de repas communs, de ménage, de réunions avec les jeunes... De nombreuses associations viennent proposer des activités sportives et culturelles.

Les mercredi, jeudi et vendredi, les jeunes qui gravitent autour de l'antenne de Lille peuvent venir se poser à la maison.

Enfin, cet été, une association est venue tourner un film qui s'appelle "choisi ta planète", ce qui a permis aux jeunes de participer au tournage. Le film sera bientôt projeté en avant-première à Lille, avant une diffusion dans des établissements scolaires.

Dijon

Présentation par Chrystel Chatoux, responsable admin et finances

Dijon est la seule antenne d'Utopia 56 sans salarié local. En 2022, elle a accompagné moins de 5 MNA. Il est difficile de développer et structurer une antenne quand elle ne se repose que sur des bénévoles. La bénévole qui portait l'antenne a déménagé de Dijon cet été. L'avenir de l'antenne est donc incertain.

Paris

Présentation par Océane Marache, coordinatrice Utopia 56 Paris

Présentation de la team

- 3 coordos + 3 chargées de pôle
- 15 services civiques
- Des centaines de bénévoles en roulement chaque semaine avec une majorité de bénévoles long-termes autonomes

Présentation des 6 pôles en bref

3 pôle terrain :

- pôle familles et femmes seules : hébergement d'urgence, orientation vers les structures médicales et administratives
- pôle mna : beaucoup d'activités, maraudes devant le Demie pour suivre les jeunes et dire leurs droits ; distribution place Hôtel de ville pour les jeunes MNA à la rue ; cours de français, sport culture ; permanences avec d'autres assos
- pôle homme isolé : maraude d'information sur les lieux de vie et distribution alimentaire/plus maraude de nuit tous les soirs distribution sur les campements (tente, couette, thé, café, etc)

En support des pôles terrain, 3 autres pôles :

- hébergement solidaire pour les familles
- pôle bénévolat pour accueillir les bénévoles, les former et leur permettre de suivre des formations, s'intéresser à leur bien-être
- pôle collecte et événementiel et logistique pour traiter les donations, le stockage, prendre part et organiser des événements pour récupérer du matériel (tente) et des dons (braderies solidaires)

Retour sur trois choses marquantes des 12 derniers mois

- École Erlanger : 2,5 mois d'occupation, passage de 700 jeunes, symbole de l'abandon systémique et systématique des jeunes en recours, beaucoup de solidarité, quelques phases de faf (mais tout le monde va bien!), nous a montré nos limites (le tourner positif : et c'est bien aussi ça nous permet de nous questionner, se renouveler)
- Acacias : 3 salariés et bénévoles. A permis de loger presque toutes les familles pendant tout l'hiver (je rentre pas dans les chiffres précis car on avait fait un CP mais globalement xxx) Vraie réussite, preuve qu'on peut accueillir avec les moyens du bord, familles contentes.
- LU : 4 salariés et bénévoles. A permis de loger environ 100 jeunes en continu sur 4 mois, interruption d'un mois puis reprise sur un mois. Également réussite même si capacité maximale vite atteinte. Pas de système de roulement mais permet aux jeunes inclus d'avoir un vrai repos. A permis d'accueillir une perm psy et médicale hebdo.

Questions :

→ comment financez-vous les services civiques ? Par les dons privés (particuliers, fondations, entreprises) et nous avons un partenariat avec la ligue de l'enseignement.

→ des projets à annoncer pour fin 2023, 2024 ? L'ouverture des tiers lieux est le plus gros projet. Nous sommes à la recherche de nouveaux locaux 100m2 de locaux + un entrepôt de 400m2

Rennes

Présentation par Marion Quercy, coordinatrice Utopia 56 Rennes.

Présentation de l'équipe :

- 2 coordo salariées : Marie qui est arrivée en Avril et Marion depuis 1 an
- 4 volontaire en service civique, la nouveauté de cette année c'est une VSC sur le pôle famille
- Stagiaires court terme et bénévoles

Présentation de l'antenne :

3 pôles : maraudes, mineur.es et familles

- Présentation rapide du pôle maraude + depuis cet été augmentation du nombre de personnes vues en maraudes : environ 200 par semaine alors qu'avant plutôt 100 à 150 personnes par semaines

- Présentation rapide du pôle mineur.es + le défi de 2023 : hébergement solidaire, on galère + le département qui n'héberge plus les primo-arrivant.es -

Présentation rapide du pôle famille : pôle en structuration + évacuation

Axes de développement : le plaidoyer - sur le pôle terrain : faire plus de stat et d'information, de sensibilisation sur les personnes en situation de grande précarité qu'on rencontre en maraude - sur le pôle mineur.es : scolarisation + actions juridiques pour l'hébergement des primo-arrivant.es sur le pôle famille : continuer le travail commun avec la Cimade et la LDH sur le contentieux famille et trouver d'autres leviers pour l'hébergement d'urgence (diagnostic IDS ?)

Toulouse

Présentation par Koralane Peltier, coordinatrice Utopia 56 Toulouse.

Pôle maraudes sociales :

- Maraude bidonvilles : accompagnement social, juridique auprès des personnes roms. Travail avec les populations roms sur l'accès au logement dans le cadre de la résorption des bidonvilles. La résorption des bidonvilles est une circulaire de 2018 qui préconise la mise en place d'un diagnostic social complet dès l'apparition d'un campement afin d'accompagner les personnes vers le logement, le travail etc. La préfecture de Toulouse a changé et n'est pas favorable à cette circulaire contrairement à Montpellier ou Marseille. Notre combat : travailler en inter-asso pour une stratégie globale et éviter les expulsions sèches. Contraintes : prend du temps et faut des financements... On est en cours de travail avec l'inter asso pour produire un document avec des propositions à la préf.
- Maraude squat : accompagnement social et juridique mais dans les squats auprès des personnes exilées. À Toulouse, beaucoup de familles albanaises dans les squats pour qui on fait de l'orientation juridique et de l'aide administrative notamment sur l'ouverture des droits.
On travaille également avec des squats de personnes exilées venant d'Afrique de l'Ouest (hommes seuls et quelques familles)

Pôle maraudes d'urgence :

- Maraude de distribution auprès des familles sortant du 115 : beaucoup de remises à la rue depuis quelques mois. Installation de petits campements auprès desquels on intervient pour du matériel. Dossier partagé avec le DAL et Médecins du Monde pour prévenir des fins de prise en charge et intervenir ensuite.
- Maraude de distribution dans les petits squats et petits campements

-> Avec les données de terrain, on a pu faire un recours contentieux associatif avec 7 autres structures contre la préfecture avec pour objet : "Annulation de la décision du Préfet de la Haute-Garonne créant un nouveau régime juridique de la sortie de l'hébergement d'urgence"

en hôtel, fondé sur la durée de prise en charge et sur la situation administrative des personnes” (petite fierté)

Pôle MNA : (fierté 2023)

- Permanence en partenariat avec Médecins du Monde le mardi après-midi. Il s'agit d'un temps dédié aux mineurs non accompagnés pour qu'ils puissent voir un médecin. De notre côté, on travaille pour la domiciliation et ouvrir les droits à l'AME. On prépare des infos collectives auprès de groupes de jeunes pour qu'ils puissent s'autonomiser sur leurs droits et leurs procédures en ligne.
- Maraudes de distribution (nourriture, vêtements, hygiène) au squat des jeunes (200 personnes)

En parallèle :

- Gros travail avec l'inter-asso sur la mise en place d'une stratégie globale de résorption avec la préfecture et la mairie
- Rôle dans le plaidoyer sur les conditions de vie en bidonvilles et en squat
- On travaille beaucoup aussi sur les expulsions et après les expulsions (dons de matériel, suivi des personnes, etc.)
- Travail avec les avocat.e.s sur les procédures d'expulsions et les recours
- Développement du pôle évènementiel et collecte cette année avec les braderies notamment.

Challenge à Toulouse :

- On a des personnes qui arrivent de Lampedusa dans des états terribles et sans solution (on cherche des squats ou dons de tentes)
- Beaucoup de familles qui sortent du 115 (un peu débordé) par la quantité de monde à voir dans les maraudes d'urgence.

Temps forts à Toulouse de cette dernière année :

- Permanence MNA et le pôle MNA qu'on a réussi à développer, trouver notre place dans l'inter-asso et travailler avec Médecins du Monde pour l'accès aux droits des jeunes.
- Contentieux inter-associatif contre les remises à la rue du 115
- Développement de notre antenne et notre participation dans la stratégie globale de résorption.

Tours

Présentation par Jenny MacGregor, coordinatrice Utopia 56 Tours et Laurence Chevillat coordinatrice de la Maison Utopia 56 de Tours.

Présentation de l'antenne

L'antenne de Tours accompagne des jeunes mineurs isolés, refusés par le département et qui sont en recours devant le juge des enfants.

Nous faisons un accompagnement global des jeunes, nos missions sont l'hébergement, l'accompagnement juridique, la scolarisation, le suivi santé des jeunes dont un accompagnement psychologique.

En parallèle des missions des jeunes nous menons plusieurs actions pour visibiliser les mineurs, par exemple des manifestations, des sensibilisations dans les établissements scolaires, la participation à des événements locaux. Nous sommes actifs dans les réseaux inter asso à Tours

Comment nous sommes organisés ?

Dans l'équipe à Tours nous sommes 4 coordinateurs salariés + 1 coordo bénévole. (2 coordinateurs temps plein et 2 temps partiels répartis entre la coordination de l'antenne et la coordination de la maison des jeunes, normalement 3 volontaires en service civique complètent l'équipe au quotidien.)

Comme dans toutes les antennes, Les bénévoles sont essentiels à nos actions, il y a une quarantaine de bénévoles actifs

Quelques chiffres

- En 2022 nous avons apporté de l'aide à 81 jeunes,
- En comparaison en 2023 nous avons déjà rencontré 109 jeunes
- Actuellement nous suivons 48 jeunes

Hébergement

L'hébergement des jeunes qui sont à la rue suite au refus du département est l'une des missions la plus importante pour l'antenne.

Nous avons plusieurs lieux d'hébergement pour les jeunes

- 15 places à l'hôtel financé par l'État suite à l'évacuation d'un squat pendant la pandémie.
- La maison des jeunes (Laurence en parlera plus en détails après)
- 2 appartements prêtés à l'asso pour des jeunes majeurs
- Un réseau d'hébergeurs solidaires, principalement pour l'hébergement d'urgence et pour quelques jeunes en long terme (dont une jeune fille)
- depuis le début de l'été un campement pour les nouveaux arrivants. Ils sont une dizaine sur le campement en ce moment

Les repas

La préparation et la livraison des repas des jeunes représentent une partie importante de notre travail.

Nous préparons environ 40 repas du soir par jour plus les petits déjeuners avec un budget très faible.

Ce qui nous a amenés à développer des partenariats avec la Banque Alimentaire, en 2022 la cuisine centrale et cette année avec des commerces de proximité pour récupérer des denrées alimentaires pour les repas. Nous organisons des collectes dans des magasins et avons un réseau de citoyens solidaires qui apportent des repas préparés ainsi que des denrées alimentaires.

L'accompagnement juridique

Après l'hébergement, l'accompagnement juridique et la régularisation des jeunes est une de nos activités les plus importantes. Nous travaillons avec le cabinet d'avocat adventis pour préparer les recours des jeunes devant les juges des enfants, nous avons une équipe de bénévoles dédiés à l'accompagnement juridique.

Les jeunes majeurs

Pour les jeunes qui ne sont pas reconnus mineurs par le juge, nous développons un accompagnement vers une régularisation et l'autonomie, avec la préparation des titres de séjour, la recherche d'apprentissage, et de logements sociaux. Ça demande un accompagnement spécifique, nous voulons montrer qu'une sortie propre est possible pour les jeunes. On a eu plusieurs belles sorties des jeunes, qui sont maintenant en apprentissage et sont autonomes. on est très fier d'eux

Le projet a été aidé par deux appartements pour les jeunes majeurs prêtés par des propriétaires à l'asso, le premier est prêté depuis juillet 2022 et le deuxième depuis janvier 2023.

4 jeunes y sont actuellement hébergés en autonomie. 4 jeunes y sont passés et sont sortis de l'asso.

Nous avons un projet en vue d'ouvrir une deuxième maison pour loger les jeunes majeurs ou presque majeurs.

La maison de Tours

Présentation par Laurence Chevillat, responsable de la maison de Tours.

2 salariés, 2 services civiques et des bénévoles

10 jeunes dont 2 majeurs qui assurent les créneaux de nuit au sein de la maison.

Les jeunes ne peuvent pas être tous scolarisés, dû au manque de place, nous avons donc créé une école alternative qui fonctionne avec des bénévoles anciens professeurs. Les jeunes sont ensuite inscrits en CAP ou BAC pro

16 jeunes à l'école alternative et 19 à l'école nationale

Accueillons

Présentation par Anna Rodriguès, coordinatrice du programme Accueillons.

Projet qui existe depuis 2017, porté par MSF et Utopia 56, son but est de proposer sur le long terme hébergement et suivi des MNA.

3 maisons en ile de france et un réseau d'hébergeurs citoyens.

Les MNA sont en recours de minorité devant le juge des enfants sur Paris.

2 maisons pour garçons : Sevran 1 et 2, pour des garçons avec une fragilité accrue

1 maison pour fille : Bobigny

10 jeunes par maison, 2 coordinatrices par maison, présence h24 dans la maison avec des shifts jour et nuit avec des bénévoles et des services civiques pour assurer cette présence.

Vie en communauté et on prône l'autonomie des jeunes avec des plannings pour le ménage et la cuisine. La plupart des jeunes sont scolarisé.e.s.

Les jeunes pour lesquels nous n'avons pas pu trouver de solution, nous avons pu leur trouver un hébergement chez des hébergeurs solidaires pour continuer leur suivi.

Conclusion du rapport moral

Présentation par Yann Manzi, délégué général d'Utopia 56

Remerciements aux équipes salariées sur le terrain, aux bénévoles et à l'équipe nationale.

Développement de la maraude littoral qui nous a permis d'aller plus loin.

Toutes les antennes ont un travail auprès des MNA que nous n'oublions pas.

Présentation du rapport financier 2022

Présentation par Chrystel Chatoux, responsable admin et finances, et Frédéric Josso, trésorier

Rapport de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes disponible dans les documents préparatoires à l'AG. Réunion spéciale "Focus budget Utopia 56 Paris" lundi 9 octobre à 18h

Nos dépenses en 2022 : 1 628 128,49€

Principaux postes de dépenses

1. Masse salariale : 780 201,37€

42 postes de chargée-es de missions, coordinateur·rices d'antennes et maisons, coordinateur·rices nationaux

2. Loyers et charges de nos locaux : 178 009,38€

7 bureaux ; 4 maisons d'accueil pour nos bénévoles et volontaires ; 5 entrepôts/garages

3. Maisons d'accueil des jeunes en recours de minorité 141 466,07€

Loyers, charges énergie, nourriture, transport des jeunes...

4. Véhicules 151 017,72€

Achat, réparations, carburant

5. Achat de matériel de maraudes 86 756,97€

Tentes, couvertures, baches

6. Administratif 42 992,74€

Assurance locaux/véhicules, frais bancaires, comptabilité/paie

7. Communication 20 995,70€

Impressions (affiches, banderoles, flyers), solutions numériques (dons en ligne, site internet)

8. Formation et accompagnement 13 790,00€

Formation, séances psy, plateforme de signalement

Nos entrées en 2022 : 1 859 885,90€

Principales sources de dons

1. Dons des particuliers 802 922,33€

Beaucoup de bouche-à-oreille, grâce aux dons mensuels + aux dons au moment de Noël
soutenir.utopia56.org

2. Fondations & Fonds de dotation 415 690,80€

Sur appel à projet et orientation des fonds. Fondation Abbé-Pierre, Fondation de France, Fond Après-Demain, Fondation JM Bruneau, Fondation Les Amis des Enfants du monde...
(liste complète sur le site internet et dans le rapport d'activité)

3. Financements d'associations sur projets 415 270,53€

Médecins sans Frontières...

4. Adhésions 56 146,44€

Prises par les membres d'Utopia 56

5. Autres financements d'associations 36 422,59€

Dons d'associations amies (de 67,88€ à 6 806,00€)

6. Dons d'entreprises 21 912,87€

Dons d'entreprises dont les dirigeants partagent nos valeurs (de 200€ à 7000€)

7. Subvention publique 4 800,00 €

La seule acceptée à Utopia 56, de la municipalité de Tours

Le résultat des comptes 2022 est affecté aux réserves de trésorerie pour les années à venir.

Questions :

Pourquoi moins de donations particuliers -> moins d'engouement médiatique comparé à la jungle de Calais

L'inflation est-elle une cause de la baisse -> oui nous ne passons pas à travers

Projets 2023-2024

Présentation par Yann Manzi, délégué général d'Utopia 56

Conservation de nos principes d'action

>> Demeurer indépendante et libre de parole en ne demandant pas de financements de l'Etat.

>> Continuer à sensibiliser et mobiliser les citoyen·nes à travers de l'information, du bénévolat et de l'hébergement solidaire.

>> Rester réactif·ves et innovant·es dans notre approche afin de continuer à proposer une aide d'urgence en conservant notre capacité d'adaptation aux différents contextes, besoins, bénéficiaires et acteurs locaux, et à leurs évolutions.

>> Continuer à travailler en interasso, à fédérer et à accompagner.

Structuration de l'association

>> Renforcer les équipes salariées au niveau local et au niveau national, afin d'assurer une coordination et un appui solide à l'action de l'ensemble des bénévoles, volontaires en service civique et stagiaires.

>> Améliorer les conditions de travail : meilleure rémunération, meilleur suivi des horaires, moins de surcharge de travail, meilleur accompagnement et plus de formations et d'outils à disposition ; mais aussi de meilleurs locaux, véhicules et outils informatiques.

>> Améliorer la collecte des données et leur remontée.

En une phrase : Améliorer le présent et l'existant

>> Développer notre communication et notre plaidoyer à l'échelle nationale, mais aussi européenne, notamment en renforçant notre rôle de lanceur d'alerte.

Dans cette optique, nous souhaitons renforcer notre présence et nos activités d'observation et de surveillance à la frontière franco-britannique.

En plus de la dénonciation de la politique sécuritaire en place à la frontière, nos autres thématiques prioritaires sont la présomption de minorité et la prise en charge des MNA en recours, ainsi que le respect des droits fondamentaux, le respect des conditions matérielles d'accueil, le droit à l'hébergement, la régularisation des personnes sans-papiers et la liberté associative.

>> Proposer de nouvelles solutions d'hébergement d'urgence et d'hébergement à long terme en innovant selon nos moyens, en réponse à des besoins concrets auxquels nous faisons face quotidiennement dans les villes où nous sommes implantés. Parmi les opportunités qui se présentent de plus en plus et auxquelles nous souhaitons répondre, figure la mise à disposition gratuite temporaire de bâtiments.

>> Amélioration du suivi des personnes que nous accompagnons, notamment administratif et juridique en lien avec des avocat·es, dont l'amélioration de l'accompagnement des jeunes majeur·es et dans la transition vers l'âge adulte.

Présentation du budget prévisionnel 2023

Présentation par Chrystel Chatoux, responsable admin et finances, et Frédéric Josso, trésorier

Nos dépenses prévues en 2023 : 2 233 873,61€

Principaux postes de dépenses

1. Masse salariale : 1 200 112€

42 postes de chargées de missions, coordinateur·rices d'antennes et maisons, coordinateur·rices nationaux

2. Loyers et charges de nos locaux : 203 086€

7 bureaux ; 4 maisons d'accueil pour nos bénévoles et volontaires ; 5 entrepôts/garages

3. Maisons d'accueil des jeunes en recours de minorité 145 664€

Loyers, charges énergie, nourriture, transport des jeunes...

4. Véhicules 159 427€

Achat, réparations, carburant

5. Achat de matériel de maraudes

79 517€

Tentes, couvertures, baches

6. Administratif 42 810€

Assurance locaux/véhicules, frais bancaires, comptabilité/paie

7. Communication 23 926€

Impressions (affiches, banderoles, flyers), solutions numériques (dons en ligne, site internet)

8. Formation et accompagnement 22 530€ (1% du budget total)

Formation, séances psy, plateforme de signalement

Budget des 3 lieux d'hébergement alternatif de Paris : 120 000€ (budgets satellites avec financements dédiés)

Nos entrées espérées en 2023 : 1 982 551,04€

Principales sources de dons

1. Dons des particuliers 881 255,88€

... dont 400 000€ espérés sur le dernier trimestre de 2023, lors de la collecte de fin d'année, si tout se passe bien

soutenir.utopia56.org

2. Fondations & Fonds de dotation 465 635€

Sur appel à projet et orientation des fonds. Fondation Abbé-Pierre, Fondation de France, Fond Après-Demain, Fondation JM Bruneau, Fondation Les Amis des Enfants du monde... (liste complète sur le site internet)

3. Financements d'associations sur projets 358 530€

Médecins sans Frontières...

4. Adhésions 70 000€

Prises par les membres d'Utopia 56

5. Autres financements d'associations 3 205€

Dons d'associations amies, difficile à prévoir

6. Dons d'entreprises 148 023€

dont 1 don de 50 000€ suite à la participation d'une comédienne à une émission de TV (don en attente, soit pour fin 2023, soit pour 2024)

7. Subvention publique 4 800,00 €

La seule acceptée à Utopia 56, de la municipalité de Tours

Votes

Nous procédons au vote :

Approuvez-vous le rapport moral 2022 de l'association ?

NSPP : 0

Non : 0

Oui : 53

Approuvez-vous le rapport financier 2022 de l'association ?

NSPP : 1

Non : 0

Oui : 52

Approuvez-vous le projet moral et financier 2023 de l'association ?

NSPP : 3

Non : 1

Oui : 49

Le rapport moral 2002, le rapport financier 2022, le projet moral et financier de 2023 sont adoptés.

Il est 20h55, il est proposé une pause de 10 minutes et une reprise à 21h05.

Présentation des modifications du règlement intérieur

Présentation par Loan Chau, co-présidente d'Utopia 56

- Titre II, article 1 "les engagements d'Utopia 56 vis-à-vis de ses équipes" : suppression de la phrase "Les comptes-rendus des réunions de Conseil d'administration, prenant les décisions importantes pour l'association, sont communiqués aux membres."
- Titre II, article 2.7 "empêcher, refuser et combattre toute exploitation et toute forme d'abus contre les bénéficiaires" : modification du paragraphe "les membres n'entretiennent jamais de rapports d'exploitation - d'ordre émotionnel, financier ou professionnel - avec les bénéficiaires et les membres de l'association. Les membres agissent avec responsabilité lors de l'embauche ou de l'engagement des bénéficiaires pour des services privés. Les membres rendent compte par écrit à l'association de la nature et des conditions de cet emploi."
- Titre III, article 1 "cas relevant de la faute" : ajout de "et des protocoles internes à l'association" et "prévues"
- Titre III, article 1 "cas relevant de la faute" : ajout de "et l'ensemble des règles établies définissant les opérations de l'association (briefs, chartes, protocoles, etc.)"
- Titre III, article 1 "cas relevant de la faute" : ajout de "ou auprès de tout responsable hiérarchique de l'association." + "Un·e responsable de l'association" + "En vertu de l'article 3 des statuts de l'association, la procédure disciplinaire doit être actionnée en vue de protéger la ou les victimes et de mettre un terme à la situation problématique. Selon la nature de l'alerte, plusieurs types de procédures disciplinaires peuvent être enclenchées : les procédures managériales ou la procédure de signalement. L'orientation vers l'une ou l'autre des procédures est organisée selon une grille d'orientation des situations, prévue dans le document "protocole de signalement", dûment ratifié par le Conseil d'administration de l'association. Ce protocole n'est pas rendu public pour des questions de propriété intellectuelle, il peut cependant être envoyé individuellement à tout membre en faisant la demande."
- Titre III, article 2 "droit de la défense" : ajout de "où une procédure managériale est enclenchée" + "la situation" + "Cette temporalité peut être adaptée à des situations spécifiques."
- Titre III, article 2 "droit de la défense" : ajout de "une fois la procédure engagée"
- Titre III, article 2 "droit de la défense" : ajout de "Tout le long de la procédure, cet écrit prend la forme d'un courrier électronique, sauf mention contraire pour les membres salarié·es."
- Titre III, article 3 "Procédure" : ajout de "Dans le cadre d'une procédure managériale : cet entretien sera mené par un·e supérieur·e hiérarchique. Si le supérieur juge que les faits relèvent d'une faute, il en informe la co-présidence, qui validera la mise en œuvre d'une instruction disciplinaire."
- Titre III, article 5 "Le comité d'écoute" : ajout de "mandaté·es par le Conseil d'administration et répondant aux critères d'éligibilité défini dans le "protocole de signalement".

- Titre III, article 5 “Le comité d’écoute” : modification pour “1 membre du comité d’écoute et si besoin 1 membre de l’association désigné par la personne lanceuse d’alerte”
- Titre III, article 5 “Le comité d’écoute” : modification pour “la commission pré-disciplinaire”
- Titre III, article 6 “Les mesures conservatoires” : modification pour “(et précisée en totalité dans le protocole de signalement, voir III-Article 1er pour sa mise à disposition)” + “les membres du comité d’écoute intervenu·es dans le cadre du signalement en question ainsi qu’un·e représentant·e de la coprésidence.” + “la commission pré-disciplinaire” + “ou du comité d’écoute”
- Titre III, article 8 “Instruction disciplinaire” : modification pour “l’entretien de fin de procédure (entretien rappel des règles, entretien d’avertissement, etc.). Les informations suivantes lui sont transmises :” + “pourra” + “membre de l’association.” + “le membre désigné, supérieur hiérarchique ou membre du comité d’écoute” + “sur la commission pré-disciplinaire réunie à nouveau après l’écoute de la personne mise en cause” + “ou de la commission hiérarchique en cas de procédure managériale” + “le·la représentant·e désigné·e par ces instances et disposant du pouvoir nécessaire.” + “par l’une ou l’autre des formations disciplinaires” + “écrit” + “dans les meilleurs délais”
- Titre III, article 9 “Les sanctions associées à l’échelle de gravité de la faute” : modification pour “peuvent” + “non exhaustives”
- Titre III, article 9 “Les sanctions associées à l’échelle de gravité de la faute” : ajout de “D’autres mesures, telles qu’un suivi de formation/sensibilisation, peuvent être également prononcées.”
- Titre III, article 9 “Les sanctions associées à l’échelle de gravité de la faute” : ajout de “ou l’un·e de ses représentant·es”
- Titre IV, article 2 “Diffusion du règlement” : modification pour “approbation”
- Titre IV, article 2 “Diffusion du règlement” : suppression de “Les coordinateurs·rices nationales·aux sont chargé·es de présenter et faire signer le présent règlement aux nouveaux et nouvelles salarié·es.”

Conformément aux statuts de l’association, ces modifications ont été approuvées en CA et sont simplement présentées aux adhérents. Il n’y a pas de vote. Ces modifications n’appellent aucune question des personnes assistant à l’AG.

Désignation d’un nouveau commissaire aux comptes

Il est proposé aux adhérents d’approuver le recours au cabinet Endrix HDF, représenté par Valentin Dutote, associé signataire, en qualité de commissaire aux comptes pour les 6 prochains exercices financiers de l’association.

Ce n’est pas une obligation pour l’association d’avoir recours à un commissaire aux comptes, d’autant que c’est une dépense de plus de 5000€ pour 2024, mais il est décidé de le faire au regard du sujet politiquement sensible de l’association, afin d’assurer la crédibilité de nos comptes et de notre gestion financière.

Nous procédons au vote :

Approuvez-vous la nomination du cabinet Endrix HDF, représenté par Valentin Dutote, comme nouveau commissaire aux comptes de l’association?

NSPP : 8
Non : 0
Oui : 43

Le cabinet Endrix HDF est désigné commissaire aux comptes pour le prochain exercice financier d'Utopia 56.

Vote pour les candidatures au conseil d'administration

Neuf personnes ont candidaté au conseil d'administration, dont 3 membres sortants. Les professions de foi sont les suivantes et avaient été portées à connaissance en amont de l'assemblée générale aux adhérent·es :

Karen Bouteloup : Je m'appelle Karen Bouteloup, j'ai 40 ans. Je suis formée en carrières sociales, logistique et management. Après plusieurs années dans l'industrie, j'ai décidé d'apporter mes connaissances dans des structures à but humanitaire et social. J'ai travaillé plus de deux ans pour la Croix Rouge Insertion et c'est dans ce poste que j'ai pu connaître Utopia 56. L'association avait besoin en urgence de places de stockage pour du matériel. J'ai rencontré plusieurs membres de l'association dont Yann et Antoine qui m'ont parlé des actions d'Utopia 56. J'ai très vite adhéré aux valeurs de l'association et j'ai essayé à mon niveau de l'aider en dons de matériel et stockage. J'ai quitté la CRF car elle ne correspondait plus du tout à mes valeurs. Le fait d'aider autant l'Ukraine alors que j'avais des salariés qui étaient réfugiés d'autres pays mais qui n'avaient pas le droit à l'accueil digne qu'ils auraient dû avoir m'a révolté. J'ai été contacté quelques semaines plus tard par Yann car un poste de logisticien serait vacant à Calais. Malgré mon déménagement à Annecy, je n'ai pas hésité à postuler. Après deux semaines sur place afin de me rendre compte de la teneur du poste de coordinatrice logistique de l'antenne de Calais, j'ai décidé d'accepter le poste.

J'ai donc passé 9 mois à Calais. 9 mois intenses, remplis de larmes, de rires, de colère, mais aussi beaucoup d'amour donné par les personnes exilées que nous rencontrions mais aussi par les bénévoles et les collègues. Ce temps a changé ma vie et la vision que j'en avais. Maintenant je sais, et je ne peux plus fermer les yeux sur la souffrance des personnes exilées en France.

Malgré mon départ de l'association pour des raisons personnelles, je souhaite rejoindre le CA afin de pouvoir continuer à aider Utopia 56 dans ses missions. Mes connaissances professionnelles dans la logistique, mes contacts avec différentes associations et ma connaissance du terrain pourraient être un atout pour continuer à aider et défendre les actions d'Utopia 56.

Pour l'avoir vécu, je suis assez attachée aux thèmes de la logistique dans les différentes antennes et au bien être des bénévoles. Et ce sont ces thèmes, comme les valeurs d'entraide, de bienveillance mais aussi de combats pour un accueil digne des personnes exilées que j'aimerais porter au CA.

En espérant que cette lettre vous convainc de mes motivations à entrer au Conseil d'Administration, veuillez agréer, Madame, Monsieur, ma considération distinguée.

Jeanne Chebassier : Je suis Jeanne Chebassier et j'habite à Tours. J'ai rencontré les bénévoles d'Utopia 56 Tours en 2017. Je suis d'abord devenue hébergeuse solidaire. J'ai pu héberger de nombreux jeunes, pour 1 nuit ou pour 1 an. Via ces hébergements je me suis rendue compte de l'accompagnement complet de l'antenne de Tours et ai pris part à différentes missions : aide à la gestion d'un campement, sensibilisation dans les établissements scolaires, accueil de nouveaux bénévoles, repas, rencontre de nouveaux hébergeurs, accompagnement de jeunes à l'hôtel,...

J'ai fait partie de l'équipe coordo de Tours pendant plus de 2 ans.

Je défends la libre circulation, l'accueil inconditionnel et me retrouve dans les valeurs d'Utopia 56. J'ai beaucoup appris auprès de l'équipe de Tours et suis toujours impressionnée, galvanisée et pleine d'espoir quand je vois les montagnes qu'ils peuvent déplacer.

Cela m'intéresse de prendre part à l'évolution d'Utopia 56 Tours au national afin d'apporter mon expérience d'accompagnement des MNA.

Christina Eon : J'aimerais me représenter au CA .En temps "qu'ancienne" à Utopia pour défendre l'esprit de base d' Utopia.

Arrivée dans l'association début 2016 pour la construction du camp de Grande Synthe puis plusieurs périodes de bénévolat sur le terrain à Calais et alentours, copwatch, mab, distributions diverses .. la liste est longue.

je fus élue au CA Utopia en 2018

Fanny Haddad : Je suis membre d'Utopia 56 depuis début 2018. J'ai intégré l'antenne de Paris comme bénévole sur le pôle extérieur, puis sur le programme Accueillons pour finir salariée dans l'une des maisons hébergeant des MNA.

A la fin de mon contrat, en juin 2021, j'ai intégré le conseil d'administration d'Utopia 56 pour un mandat de deux ans. Je fais partie des membres du bureau directeur depuis sa création, d'abord comme secrétaire, puis comme co-présidente intérimaire.

Je vous écris aujourd'hui pour présenter de nouveau ma candidature au conseil d'administration.

Mon parcours à Utopia 56 m'a permis de travailler avec plusieurs antennes de l'association ainsi que tous les publics que nous accompagnons. Au cours de ces années, j'ai surtout assisté à l'expansion d'Utopia 56 et ai essayé de participer à sa stabilisation depuis le CA.

Cette stabilisation passe par des créations, des ajustements, et des refontes, cela prend du temps et il y a de nombreux sujets à aborder, qui vont des salaires, à la charte de déconnexion, aux outils de prévention de VSS, etc ... Il y a des réflexions auxquelles je participe actuellement et d'autres que je sais venir à grands pas, et sur lesquelles j'aimerais pouvoir débattre.

J'espère avoir l'opportunité de continuer de participer aux débats qui sont, même si parfois difficiles, très enrichissants.

Sophie Pessereau : Je suis Sophie Pessereau membre de l'équipe coordo de Tours depuis les débuts de l'antenne et membre du collectif qui existait avant la création de notre antenne. J'ai été salariée coordo de octobre 2021 à août 2022, et je suis redevenue bénévole dans l'équipe coordo de Tours depuis la fin de mon contrat.

Je souhaite rejoindre le CA car les valeurs d'Utopia 56 me tiennent à cœur et me mobilisent depuis le début et que je souhaite porter en particulier la problématique des MNA qui est la principale thématique de notre antenne.

Et aussi car, comme on l'a dit dans notre dernière vidéo pour un appel à bénévoles : " On est bien mieux ensemble face à l'injustice que seul face à son confort" !

Cyrille Renard : Les aléas de la vie professionnelle ont fait que la sollicitation de SOLIFAP pour vous accompagner sur votre modèle économique a coïncidé avec l'écho médiatique d'UTOPIA 56 que j'ai pu percevoir sur cette même période.

L'accompagnement dans le cadre professionnel a ainsi pu compenser un temps une certaine frustration liée à la prise de conscience sur le fait que « râler sur la situation à l'apéro devant un verre de Rosé s'avérait au final futile et inutile ».

Au cours des échanges avec Emeline et Chrystel, dans le cadre de la mission SOLIFAP, j'ai ainsi retrouvé une part du contexte et du sens que j'avais trouvé « chez les écolos » lorsque j'ai milité bénévolement (Président) et professionnellement à une époque (fin 80 - début 2010) où les salaires dans le secteur restaient des salaires militants...et, où - toute proportion gardée - le sujet de la protection de l'environnement n'était pas vraiment « mainstream » (les attaques étaient moins sévères et extrêmes que dans votre cas ... mais les réseaux sociaux n'existaient pas).

Au-delà, bien évidemment de mon attachement à la cause de l'accueil des exilé.es, c'est, d'une part le positionnement d'UTOPIA 56 entre structuration efficace et capacité de réaction dans l'urgence et, d'autre part, sa posture utilement radicale et militante, qui m'incite à franchir aujourd'hui le pas et à vous présenter ma candidature au Conseil d'Administration.

Si, en toute franchise, je ne maîtrise pas – encore – les tenants et aboutissants politiques et stratégiques « fins » de la question des « migrants » (ni la culture de fonctionnement précise d'UTOPIA), je peux en revanche dès à présent mettre au service d'UTOPIA 56, ma « connaissance » des enjeux de structuration associative et ma relative capacité à comprendre et investir des jeux d'acteurs plus ou moins conflictuels (militier chez les écolos a été formateur, voire « formatant »...).

S'il fallait trouver une « profession de foi » résumant mon possible investissement au sein d'UTOPIA 56, je dirais que je m'attacherais à travailler avec le collectif à tenir la tension née de cette double contrainte propre à toute structure militante associative : « Ne pas mourir / Ne pas trahir ».

Enfin, si des projets familiaux (et pro) m'ont conduit à m'éloigner depuis quelques années d'un investissement bénévole militant, mes deux enfants demandent aujourd'hui moins d'attention (bien qu'encore très jeunes...) et, au final, mon statut professionnel « libéral » me permet une certaine souplesse d'organisation pour les temps nécessaires en réponse à des sollicitations associatives.

En espérant que ces quelques rapides éléments vous auront convaincu de ma motivation à vous apporter mon aide,

Pascal Seingier : Mes motivations:

Tous migrants, quels qu'ils soient, doivent avoir droit à un accueil digne, sans humiliation. Toute humiliation est une bombe à retardement contre la paix entre les Hommes.

Tous nos animaux de compagnie ont des conditions de vie bien meilleures que 50%, 60% de l'humanité, voire plus peut-être, alors on peut bien partager.

C'est tellement riche de partager nos différences avec l'autre, avec celui qu'on ne connaît pas!

Les valeurs que je partage avec Utopia 56:

Le dynamisme

La communication vers l'adhérent de base autant que vers le grand public et les autorités.

La prise en compte du migrant dans sa globalité, son intégrité et le respect de sa personne, à savoir le matériel, l'administratif, le juridique ..., sans pour autant faire de l'assistanat.

Agriculteur à la retraite, ayant eu une carrière tout le temps en recherche de nouveautés et de diversifications.

J'ai toujours aimé prendre des responsabilités dans la coopération agricole, dans l'associatif, dans le communal, ...

Marié séparé, 3 enfants, 5 petits enfants.

Mon apport:

Accompagner toute la jeunesse qui fait vivre Utopia 56

Accompagner, soutenir les permanents, peut-être plus particulièrement à Calais.

Adèle Stouffs : Je m'appelle Adèle, j'ai 30 ans et je suis belge. Après des études de coopération internationale et un master en gestion des ressources humaines, j'ai exercé divers postes, notamment comme chargée de recherche au sein d'un centre de recherche universitaire et comme responsable administrative dans une ONG belge. J'ai ensuite travaillé dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile géré par l'Etat belge. Durant ces deux années, j'ai pu me rendre compte de la crise humanitaire suscitée par les défaillances importantes de l'accueil et de l'accompagnement des personnes migrantes et exilées, dont l'Etat est normalement responsable. Souhaitant trouver une association qui vient en soutien aux personnes en situation d'exil et qui dénonce les manquements de prise en charge de l'Etat, j'ai découvert, par hasard, l'existence d'Utopia 56. J'ai d'abord intégré l'équipe d'Utopia 56 en tant que bénévole à Calais en janvier 2022. J'ai participé à toutes les missions de terrain de l'antenne : maraude d'information et de sensibilisation, gestion du téléphone d'urgence, distribution de matériel, recherche d'hébergement, etc. Après 6 mois de bénévolat je suis devenue, en août 2022, coordinatrice de l'antenne de Calais, chargée plus spécifiquement de la gestion d'équipe, poste que j'ai occupé jusqu'en août 2023. Durant cette année de coordination, mes collègues et moi avons particulièrement veillé à promouvoir le bien-être des bénévoles de l'équipe par exemple via une écoute attentive et un processus de formation plus développé ; mais aussi à adapter nos missions afin qu'elles collent au mieux aux réalités de terrain et aux besoins des personnes rencontrées.

Cette année et demi au sein d'Utopia 56 a été extrêmement riche en émotions, j'ai énormément appris, que ce soit via les activités de terrain en tant que bénévole ou dans le rôle de coordinatrice d'antenne. Et j'espère qu'en retour, j'ai moi aussi été utile à Utopia 56 et que j'ai contribué à ce que nos missions soient réalisées au mieux tout en prenant en considération le bien-être des personnes qui s'investissent à nos côtés. L'engagement que nous apportons pour venir en soutien aux personnes exilées, la mobilisation citoyenne qui se cristallise autour des actions et ce combat que nous menons pour un accueil inconditionnel et promouvoir la dignité humaine m'ont donné envie de m'investir hier et

continuent à me motiver aujourd'hui. C'est pourquoi je souhaite continuer à m'impliquer au sein de l'association, cette fois en tant que membre du conseil d'administration.

Dans ce rôle, j'espère contribuer à l'évolution d'Utopia 56 et participer aux décisions qui suscitent les orientations stratégiques de l'association, bien consciente du contexte qui l'entoure ainsi que des enjeux auxquels elle est confrontée. J'ai évidemment une très bonne connaissance des activités de terrain et des actions de plaidoyer menées à Calais et de manière plus générale sur le littoral Nord. J'ai également, grâce à mes précédentes expériences bénévoles et professionnelles, développé des compétences en gestion et plus spécifiquement en gestion des ressources humaines. Au vu des évolutions que connaît Utopia 56 depuis que j'en suis membre, je pense que cela correspond aux besoins de l'association. En effet, au fil du temps, j'ai constaté que l'association a mis de plus en plus de dispositifs en place visant le bien-être des équipes salariées et bénévoles (augmentation des postes salariés, plateforme de signalement, soutien psychologique pour les équipes, etc.) et c'est plus précisément dans ce sens que j'aimerais pouvoir apporter mon soutien à l'association.

Je vous remercie d'avance pour l'attention portée à cette lettre.

Kerill Theurillat : Ayant rejoint Utopia 56 en 2018, j'ai eu l'occasion de participer à son développement en tant que bénévole, service civique puis salarié à la coordination de l'antenne de Paris entre juillet 2020 et février 2022.

Après avoir été impliqué sur des missions de terrain pendant cette période, je souhaite désormais contribuer à la définition des orientations de l'association et au travail de fond que vous effectuez pour sa structuration. Je tacherais de participer à vos missions avec le recul et l'objectivité nécessaires à ce type de fonction.

Tout comme vous, je suis extrêmement attaché à Utopia 56, à ses actions et à ses membres qui ont été une partie importante de ma vie ces dernières années. Plus que jamais dans le contexte actuel, il me paraît essentiel de participer à la lutte contre les politiques sécuritaires et déshumanisantes vis-à-vis des personnes exilées qui se poursuivent d'année en année.

Par dessus-tout, je suis attaché à la place qu'occupe Utopia 56 dans le champ associatif, à savoir une association indépendante et militante qui n'a pas peur de prendre des positions fortes en faveur de l'accueil des exilés.

Actuellement basé à Marseille où je coordonne les activités liées aux personnes exilées et à la prison pour le Secours Catholique, j'occupe un poste qui me permet de disposer de temps libre. Par ailleurs, ma localisation me semble pouvoir être une opportunité de faire le lien avec les associations et collectifs de la ville lors de plaidoyers initiés par Utopia 56.

J'espère que vous répondrez favorablement à ma demande dans l'attente de l'assemblée générale de septembre.

Nous procédons au vote :

Votez pour 1 ou plusieurs candidat·es au conseil d'administration

Vous pouvez ne cocher aucune case, n'en cocher qu'une seule, plusieurs ou tout cocher.

Karen Bouteloup : 48

Jeanne Chebassier : 49

Christina Eon : 47

Fanny Haddad : 51

Sophie Pessereau : 43
Cyrille Renard : 39
Pascal Seingier : 39
Adèle Stouffs : 52
Kerill Theurillat : 48

Les 9 candidat·es sont élu·es.

La décision de la durée des mandats et l'attribution des fonctions de secrétaire, trésorier et coprésident sera prise lors du premier conseil d'administration suivant immédiatement l'assemblée générale.

Questions diverses

→ Y a t il conflit d'intérêt en travaillant dans une autre asso et en étant membre du CA d'Utopia 56 ? Non, il ne faut pas prendre la parole publiquement, on travaille ensemble dans une même optique.

→ Le mandat au CA est-il rémunéré ? Non, être élu au CA d'Utopia 56 est un engagement 100% bénévole.

→ Est-il prévu d'avoir des plannings en ligne sur le site internet afin qu'en tant qu'hébergeur il soit possible de s'inscrire directement ? Chrystel et Niko doivent y travailler, long projet qui peine à voir le jour faute de temps pour s'y mettre.

→ J'ai toujours l'impression que le bénévolat d'Utopia 56 fonctionne en flux tendus essentiellement, est ce que cela sera toujours le cas ou une organisation plus en amont ? On essaie avec Emma, chargée de mobilisation citoyenne. Il y aura toujours des moments où les équipes vont bien et d'autres moments avec des besoins car les bénévoles s'inscrivent sur des missions qu'ils choisissent donc on ne peut pas exiger d'eux une présence continue.

Fin de l'assemblée générale ordinaire 2023 à 21h45

Fait à Metz le 21/09/2023.

Signatures :

Les Co-présidentes

Loan Chau



Fanny Haddad

